

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la commune de ROUJAN

Séance du 6 décembre 2023

68 - 2023 c

L'an deux mille vingt-trois, et le six décembre à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean BLANQUEFORT, Maire de Roujan.

Présents : ARMENGOL André, BLANQUEFORT Jean, DUHAYER-GARBOT Yvette, FOSSAERT Josiane, GARCIA Rémy, GINIEIS Alain, JOURDAN Guylaine, MAURY Jean-François, SAEZ José, SCHMITT Nathalie, SEGUIER Virginie, VERLET Lyria, VIGUIER Thierry,

Procurations : NICOLAS Gérard à BLANQUEFORT Jean, SANCHEZ Séverine à GINIEIS Alain, SANCHEZ Valérie à VERLET Lyria,

Absent : BENEZECH Claude. JOURDAN Jean-Pierre, RASSIER Jean-Marie,

Secrétaire de séance : DUHAYER-GARBOT Yvette.

Objet : Cimetières communaux : Règlement communal

Monsieur le Maire présente au Conseil un projet de règlement pour les cimetières communaux.

Il permettra de présenter à tous les utilisateurs de ces espaces les règles à respecter suivant les rubriques suivantes :

Dispositions générales

Aménagement général des cimetières

Mesures d'ordre intérieur et de surveillance des cimetières

Dispositions générales applicables aux inhumations

Dispositions applicables aux sépultures en terrain commun

Concessions

Caveaux et monuments

Obligations applicables aux entrepreneurs

Espace cinéraire

Règles applicables aux exhumations

Règles applicables aux opérations de réunion de corps

Caveau provisoire

Dépositaire municipal ossuaire spécial

Dispositions relatives à l'exécution du règlement municipal des cimetières.

Monsieur le Maire demande au Conseil d'en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré, oui l'exposé de son Maire, à l'unanimité

- **VALIDE** le règlement des cimetières communaux présenté par M. le Maire qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2024.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

LE MAIRE,

